



Ligue de vol libre de la Réunion

Affiliation FFVL : n° 11000

Agrément jeunesse et sport : 1/02846

N° SIRET : 404 435 190 00032

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DE LA LVLR DU MERCREDI 27 AVRIL 2016

Présents : Patrick MOAL, Sylvie JARLIER, Jean Claude DUPONT, Nicolas ANDRIEU, Sébastien COUPY, Nans LA VIOLETTE, Laurent VITALIS

Invité présent : Henri BAJON

Absents excusés avec pouvoir : Jean Pierre LAURENT (pouvoir Sylvie), Corinne GALIDIE (pouvoir Patrick), Jeff BOURDIN (pouvoir JC), Lucien DESCAGES (pouvoir JC), Emmanuel NICOLAS (pouvoir à JC), Yves RECKING (pouvoir Patrick), François Kling (pouvoir Nans)

Absents excusés : Noël CARLE

Absents non excusés : Jean René ETHEVE, Yves LAURET, Julien FAUCHER

➤ ORDRE DU JOUR :

- Récap AG FFVL
- Sites : pb Bellemène, accès pente école et entretien du site. Invité Henri Bajon. Les conventions sont à demander à Dominique Durand
- Demandes de subventions : Challenge du Voyageur et SKC
- Navette : déco, galerie ... Vente de l'ancienne (prix?)
- Formations PSC1 : formation à mettre en place pour fin mai, pour Qbistes, Leader club kite, initiateurs cerf volant, soit environ 25 personnes.
- Référent météo pour chauffeurs navette
- Site web
- Logo ligue

➤ POINT SITES

Pente école de Bellemène :

Problèmes d'accès : il y a depuis quelques temps des difficultés avec le chemin d'accès qui passe au milieu des maisons (droit de passage à voir avec l'IRT, qui a ce droit?), un chantier de tout à l'égout a bien abîmé ce chemin et ne l'a pas remis dans l'état d'origine. Du coup, les riverains ne veulent plus voir de passage.

La ligue doit voir qui a le droit de passage, car il n'est pas possible de passer par le bas (chemin impraticable). La seule solution actuellement est de laisser les voitures sur le parking du déco et de descendre à pied.

Coupe de l'herbe : l'agriculteur coupe le champ quand il le veut. Henri Bajon propose de faire couper l'herbe par la personne qui fait la coupe pour Azurtech. (budget environ 200€)

Beaucoup d'interrogations sur cette pente école, la première des choses à faire est de récupérer les conventions signées avec Dominique Durand, afin de bien connaître nos droits et ceux du propriétaire et de l'agriculteur.

Toute décision prise sans ces informations risquerait de nous placer dans une position délicate vis à vis de nos



Fédération Française de Vol Libre

Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie

pour GOR SUZE

Partenaire officiel kite

interlocuteurs.

Actions : Henri contacte l'IRT et l'agriculteur, Patrick récupère les conventions avec Dominique.

Faire passer l'info que les voitures doivent rester sur le parking pour l'instant (mail aux clubs)

Un rendez-vous avec le propriétaire sera pris par Patrick et Henri sera présent.

La pente-école d'Azurtech : elle n'est pas accessible aux élèves qui ne sont pas des élèves d'Azurtech, ils ne peuvent pas poser dessus. La limite entre les deux pentes-école est la butte.

Cette situation n'est pas simple, les élèves posant souvent où ils peuvent et non où ils le veulent.

Proposition de Patrick d'ouvrir le dialogue avec Azurtech pour parler des pentes-école, envisager éventuellement un partenariat.

Il semble que le club Potentiel loue la partie haute du déco. Il est important et urgent d'éclaircir tout cela ...

Atterrissage Camaron : il est impératif de poser sur la partie prévue pour l'atterrissage, des rappels ont été diffusés et ne doivent aujourd'hui être ignorés de personne.

Pour la PWC, il faudrait demander au propriétaire la possibilité d'élargir cet atterro pour cette occasion.

Commission sites : l'équipe est en train de travailler sur les panneaux des sites, y compris sur des petits panneaux pour les accès aux sites.

Le kite travaille également sur de la signalisation.

Atterrissage St Leu : problème de l'arrêté qui interdit de poser sur les plages entre le port et la Pointe au Sel. Personne n'arrive à trouver cet arrêté, la mairie de Saint Leu n'a pas pu le fournir à ce jour. Patrick propose de demande à Mr Le Maire de St Leu cet arrêté, afin que chacun connaisse les limites des zones où on peut poser.

Des **comportements d'incivilités** sont notés tous les jours sur le déco et l'atterro. Il est demandé à chacun de prendre conscience que les niveaux des pilotes sont différents, qu'il y a des règles à respecter (ne pas passer devant les uns et les autres pour le décollage, ne pas plier sa voile au milieu de l'atterrissage, faire attention aux autres pilotes lorsqu'on est en approche ...).

Proposition de récupérer la **balise de Kélonia** pour la mettre à la place de celle de Bellemène. Puis poser une balise météo sur une balise jaune.

Sinon, relancer la Région pour la mettre sur Kélonia.

➤ **RECAP « AG FFVL »**

→ Election du nouveau président de la FFVL : Jean Claude Bénintende.

→ Désormais, dans les comités directeur de la fédération, il devra y avoir un minimum de 25% de filles, ou 40% s'il y a plus de 25% de filles licenciées. Il est probable que cette mesure s'étende un jour aux ligues.

Si les postes ne sont pas pourvus ils resteront vacants .

→ Kite : formation leader club approuvée par la FFVL

→ Parapente : biplaces associatifs → ce problème surgissant sur tout le territoire national, la fédé va préparer un texte au niveau national. Elle en préparera un également pour l'enseignement fédéral.

→ Cerf-volant : la fédé est ravie de voir le cerf-volant pointer son nez à la Réunion. 11 personnes de la ligue seront formées au cerf-volant au mois de mai (initiateurs).

➤ **DEMANDES DE SUBVENTIONS**

→ **Challenge du voyageur** : déficit de 91,04€.

Seule une entité morale affiliée à la ligue peut organiser une manifestation, pas des personnes physiques.

L'organisation de cette manifestation amène à réfléchir sur les notions de sécurité attachée à ce type de manifestation.

Mise au vote :

Contre : 3

Pour : 1

Abstention : 6

Cette subvention ne sera donc pas accordée.

→ **La SKC** (Saline Kite Club) a demandé une aide de 150€ pour la fabrication d'oriflammes avec 4 espaces publicitaires, la somme de 150€ serait destinée à l'occupation d'un des 4 espaces par le logo de la LVLR.

Le devis est de 600€ pour 3 oriflammes.

Décision : le logo de la LVLR doit dans tous les cas apparaître sur les oriflammes, cela ne doit pas être



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie
Partenaire officiel kite

conditionné à un paiement de la ligue.
Ce dossier est reporté au prochain CD.

➤ **NOUVELLE NAVETTE:**

Une nouvelle navette a été achetée.

Il faut maintenant l'équiper d'une galerie avec une échelle. Il nous manque également un crick avec manivelle (ce modèle n'étant pas équipé d'origine).

Hervé Lassere s'est proposé de fabriquer un petit coffre en bois qui contiendrait la roue de secours, la pharmacie et de matériel de taille en cas d'arbrissage.

Jean Claude s'est renseigné sur les différentes possibilités :

- Galerie neuve posée avec échelle (chez Renault) : 1573,00 €.
- Crick + manivelle (chez Renault) : 270,00 €
- Crick hydraulique + manivelle (chez Diams) : 70,00 €
- Chez Diams, corde 8,00 €, petite scie, 9,00 €, sabre 9,00 €
- Les barres de toit n'existent pas pour le trafic.

En cas de transfert de l'ancienne galerie : il faudrait refaire 6 pattes pour l'accrocher, changer 3 barres qui sont corrodées, adapter l'échelle.

Ceci pourrait être fait par des parapentistes, à un coût moindre (200 à 250 €)

Décision prise : récupération de l'ancienne galerie et échelle et pose sur la nouvelle navette.

Prix de la nouvelle navette : mise à prix 6500,00 €, si CT ok.

Le contrôle technique sera fait dès que la galerie aura été enlevée.

Les chauffeurs pourront faire faire la « visite » de la navette aux personnes intéressées. Ils ne pourront pas négocier le prix. Leur prévoir un historique des réparations effectuées sur la navette.

Déco de la nouvelle navette : décision de représenter les 4 disciplines de la ligue, le logo de la ligue.

Sylvie demande un devis pour le marquage : marquage entier avec photos et marquage avec quelques autocollants.

➤ **FORMATION PSC1:**

Rappel : cette formation est obligatoire pour la formation leader club, la formation cerf volant, Qbi.

Chaque stagiaire s'organise pour passer cette formation.

Pour exemple, l'UFOLEP propose des formations individuelles tous les premiers samedis de chaque mois au tarif de 80 € par personne (7 heures dans une journée). D'autres organismes font le même type de propositions, chacun peut se renseigner en allant voir sur internet.

Les personnes qui ont déjà ce diplôme doivent transmettre leur attestation pour pouvoir valider les formations.

➤ **REFERENT PRO POUR LE CHAUFFEUR NAVETTE**

Seb informe tous les pros que les chauffeurs de la navette sont susceptibles de leur demander des infos sur la météo pour savoir si ça va voler ou pas. En effet, ils n'ont pas les connaissances nécessaires en météo et restent souvent pour rien sur l'atterro à attendre d'hypothétiques pilotes ...

➤ **SITE WEB**

Il est en construction et peut d'ores et déjà être vu (lvlr.re).

Nous travaillerons prochainement sur le meilleur fonctionnement pour pouvoir l'alimenter correctement.

En attendant, merci pour votre indulgence



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie
Partenaire officiel kite